

**UN REGARD  
AU-DELÀ DE LA MORT**



# CHAPITRE 1

« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui chaque jour menait joyeuse et brillante vie. Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche ; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères.

« Le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli. Dans le séjour des morts, il leva les yeux ; et, tandis qu'il était en proie aux tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein. Il s'écria : Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue ; car je souffre cruellement dans cette flamme. Abraham répondit : Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne ; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. D'ailleurs, il y a entre nous et vous un grand abîme, afin que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, ou de là vers nous, ne puissent le faire.

« Le riche dit : Je te prie donc, père Abraham, d'envoyer Lazare dans la maison de mon père ; car j'ai cinq frères. C'est pour qu'il leur atteste ces choses, afin qu'ils ne viennent pas aussi dans ce lieu de tourments. Abraham répondit : Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent. Et il dit : Non, père Abraham, mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils se repentiront. Et Abraham lui dit : S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne se laisseront pas

*persuader quand même quelqu'un des morts ressusciterait. » (Luc 16.19-31)*

Dans cette histoire si bien connue, Jésus a voulu montrer que l'on peut être pauvre et misérable selon les normes de ce monde, tout en possédant le plus grand des trésors ; et que l'on peut être matériellement très influent, tout en étant destitué des véritables richesses. Pour ce faire, il retire pour un instant le voile qui nous sépare de l'Au-delà et nous donne un petit regard au-delà de la mort.

Nous ne pouvons savoir grand-chose au sujet de ce qui se passe dans ce monde invisible, car les informations dans la Parole de Dieu en sont très limitées. Pourtant, dans cette histoire de l'homme riche et Lazare, le Seigneur nous permet un petit aperçu sur le séjour des morts. Aujourd'hui, nous voulons considérer les réalités que nous révèle ce regard au-delà de la mort. Que pouvons-nous savoir, en lisant ce texte, au sujet de ce qui se passe après la mort ?

**Premièrement**, nous comprenons que les vraies récompenses, ainsi que les vraies rétributions, ne s'accordent pas toutes sur la terre, mais qu'elles sont réservées pour l'éternité.

En constatant les nombreuses injustices et inégalités dans la vie, il serait facile de nous en indigner. Les méchants semblent souvent prospérer, tandis que les braves et honnêtes gens sont parfois dans la misère. Comment expliquer une telle anomalie et la réconcilier avec les promesses de Dieu dans sa Parole ? Devant cet énigme, nous risquons de tomber dans le même découragement qui s'était emparé d'Asaph, un homme de Dieu dans l'Ancien Testament.

Asaph s'exprima ainsi dans le 73<sup>e</sup> Psaume :  
« *Oui, Dieu est bon pour Israël,  
Pour ceux qui ont le cœur pur.  
Toutefois, mon pied allait fléchir,  
Mes pas étaient sur le point de glisser ;  
Car je portais envie aux insensés,  
En voyant le bonheur des méchants.  
Rien ne les tourmente jusqu'à leur mort,  
Et leur corps est chargé d'embonpoint ;  
Ils n'ont aucune part aux souffrances  
humaines,  
Ils ne sont point frappés comme le reste des  
hommes.  
Aussi l'orgueil leur sert de collier,  
La violence est le vêtement qui les enveloppe ;  
L'iniquité sort de leurs entrailles,  
Les pensées de leur cœur se font jour.  
Ils raillent, et parlent méchamment  
d'opprimer ;  
Ils profèrent des discours hautains,  
Ils élèvent leur bouche jusqu'aux cieux,  
Et leur langue se promène sur la terre.  
Voilà pourquoi son peuple se tourne de son  
côté,  
Il avale l'eau abondamment,  
Et il dit : Comment Dieu saurait-il,  
Comment le Très-Haut connaîtrait-il ?  
Ainsi sont les méchants :  
Toujours heureux, ils accroissent leurs  
richesses. »*

Il semblait pour Asaph, en vue de ce bonheur apparent qui entourait les méchants, que ce n'était qu'une futilité que de vivre selon la justice et la droiture.

*« C'est donc en vain que j'ai purifié mon cœur,  
Et que j'ai lavé mes mains dans l'innocence ;  
Chaque jour je suis frappé,  
Tous les matins mon châtiment est là. »*

N'est-il pas probable que Lazare aussi, ce pauvre homme couvert d'ulcères qui était placé à la grille de l'homme riche pour mendier les miettes qui tombaient de sa table, avait, lui aussi, de pareilles pensées ? Il craignait Dieu et vivait de son mieux selon sa loi. Mais à quoi bon ? car il était malheureux sur la terre. Il voyait, par contre, le riche qui, sans cœur, jouissait égoïstement de ses biens et qui n'avait aucun regard de pitié pour les infortunés qui se trouvaient près de chez lui. Où donc est la justice en tout cela ? Pourquoi Dieu permet-il au méchant de mener joyeuse et brillante vie ? Pourquoi n'intervient-il pas pour arracher Lazare de ses souffrances ?

La vraie réponse à ces questions ne se trouve pas dans les apparences. Non, la vie sur cette terre et ses apparences trompeuses pourraient bien nous cacher le fait que les livres de Dieu ne sont clôturés que dans l'éternité. L'état des hommes dans cette existence terrestre n'est que provisoire. Dieu donne à chacun, soit par la prospérité ou par l'adversité, soit par une bonne santé ou par la maladie, soit par la joie ou par l'affliction, la possibilité de se montrer digne de son héritage céleste. Ainsi, le riche (comme celui de notre histoire) peut faire mauvais usage

de ses richesses. Le bien portant peut abuser de sa santé. Par contre, la pauvreté ou la maladie peuvent concourir à notre bien en nous rapprochant de Dieu.

Avant donc de passer un jugement téméraire sur la justice divine, allons avec Asaph aux sanctuaires de Dieu. En contemplant le bonheur éphémère des méchants, il dit :

*« Si je disais : Je veux parler comme eux,  
Voici, je trahirais la race de tes enfants.  
Quand j'ai réfléchi là-dessus pour m'éclairer,  
La difficulté fut grande à mes yeux,  
Jusqu'à ce que j'eusse pénétré dans les  
sanctuaires de Dieu,  
Eh que j'eusse pris garde au sort final des  
méchants.  
Oui, tu les places sur des voies glissantes,  
Tu les fais tomber et les mets en ruine.  
Et quoi ! en un instant les voilà détruits !  
Ils sont enlevés, anéantis par une fin  
soudaine !  
Comme un songe au réveil,  
Seigneur, à ton réveil, tu repousses leur  
image.  
Lorsque mon cœur s'aigrissait,  
Et que je me sentais percé dans les entrailles,  
J'étais stupide et sans intelligence,  
J'étais à ton égard comme les bêtes. »*

Non seulement Asaph voyait que la fin des méchants aboutit à la ruine, mais il comprenait que, même dans ses propres souffrances, il était cependant béni par Dieu, et qu'à la longue

il possédait des richesses plus réelles, plus durables que ne peut jamais donner le monde. En s'adressant à Dieu, il ajoute :

*« Cependant je suis toujours avec toi,  
Tu m'as saisi la main droite ;  
Tu me conduiras par ton conseil,  
Puis tu me recevras dans la gloire.  
Quel autre ai-je au ciel que toi ?  
Et sur la terre je ne prends plaisir qu'en toi.  
Ma chair et mon cœur peuvent se consumer :  
Dieu sera toujours le rocher de mon cœur et  
mon partage.  
Car voici, ceux qui s'éloignent de toi  
périssent ;  
Tu anéantis tous ceux qui te sont infidèles.  
Pour moi, m'approcher de Dieu, c'est mon  
bien :  
Je place mon refuge dans le Seigneur,  
l'Éternel,  
Afin de raconter toutes tes œuvres. »*

Il est donc impossible, pendant le vivant de l'homme riche et Lazare, de juger de la justice de Dieu à leur égard. Mais le jour de la mort arrive. Le riche est enseveli sans doute avec toute la pompe funèbre que permet sa situation dans la vie. C'est d'ailleurs le dernier luxe qui lui est accordé, car il lève les yeux dans le séjour des morts, étant en proie aux tourments.

Lazare meurt, lui aussi, mais dans son cas il n'est rien dit au sujet d'un enterrement. Qu'arrive-t-il à son corps ? On ne le sait. C'est d'ailleurs sans importance, car son âme est portée par les anges dans le sein d'Abraham où il est

soulagé, façon de dire qu'il entre dans la félicité des bienheureux.

Le contraste est frappant. Dans cette histoire, Abraham l'explique :

*« Mon enfant », dit-il à l'ancien riche, « souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne ; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. D'ailleurs, il y a entre nous et vous un grand abîme, afin que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, ou de là vers nous, ne puissent le faire. »*

C'est donc le sort final ! Pour les méchants, ainsi que pour les justes, c'est un sort inexorable, interchangeable. Sur la terre, le sort des hommes n'est pas définitif. Quel qu'il soit, c'est aux hommes d'en profiter, par la soumission à la volonté divine, afin de se préparer pour le jour où ils comparaitront devant le Juste Juge qui voit les hommes tels qu'ils sont et qui les jugera « selon leurs œuvres ».

*« Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal du Christ, afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait, étant dans son corps. »* (2 Corinthiens 5.10)

Sachant donc le sort final de l'homme riche et de Lazare, lequel des deux, selon vous, est le plus heureux ? Quel sera votre sort final, au jour où le livre des comptes sera à jamais fermé ?

## CHAPITRE 2

Dans l'histoire racontée par notre Seigneur au sujet de l'homme riche et de Lazare, il soulève pour nous pendant quelques instants le voile qui nous sépare du monde invisible et nous permet un regard au-delà de la mort. Nos lecteurs sont priés de relire ce texte dans le 16<sup>e</sup> chapitre de l'Évangile selon Luc, à partir du verset 19.

Jésus voulait faire ressortir surtout le fait que les apparences dans cette vie sont souvent trompeuses et que les vraies récompenses, ainsi que les vraies rétributions, sont accordées aux hommes uniquement lorsque la mort a mis fin à leur bref séjour sur la terre. Ainsi, le pauvre et misérable Lazare, après sa mort, fut porté par les anges jusqu'au sein d'Abraham où il fut consolé, tandis que l'homme riche, mais orgueilleux, égoïste et insensible aux besoins de ses semblables, leva les yeux après sa mort dans le lieu des tourments.

Comme nous l'avons dit précédemment, nous ne pouvons savoir grand-chose au sujet de ce qui se passe dans le séjour des morts, vu que les données dans les Écritures en sont très limitées. Cependant, en retirant pour nous pendant un instant le voile du monde invisible, le Seigneur nous permet aussi quelques aperçus sur l'état des âmes après la mort. Que pouvons-nous y voir ?

**Premièrement**, nous y voyons qu'il y a une existence consciente après la mort. Quoique parfois on traite l'histoire de l'homme riche et de Lazare comme n'étant qu'une parabole, cela

ne change aucunement la vérité qu'elle nous présente. Une parabole n'est pas en contradiction avec la réalité des choses, et elle n'est pas moins vraie du fait qu'elle soit une parabole. Disons pourtant que rien dans cette histoire ne nous donne lieu de croire qu'il s'agit d'une parabole, puisqu'une parabole est une comparaison tirée entre ce qui se passe dans la vie courante et des principes spirituels. Nous ne voyons pas une telle comparaison dans le récit de Jésus. Plutôt, elle laisse supposer qu'il s'agit d'une histoire vécue, surtout du fait que le nom d'un des principaux, Lazare, est cité. Et si même nous admettions que ce fût une parabole, ne serait-il pas inconcevable que le Seigneur se soit servi d'une invention contraire à la réalité pour mieux faire ressortir la vérité ? La parabole sert plutôt à appuyer la vérité et à la rendre plus réelle et impressionnante à ses auditeurs.

La survivance de l'âme après la mort du corps est d'ailleurs affirmée tout au long du Nouveau Testament. Jésus dit à ses disciples : « *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme ; craignez plutôt celui (c'est-à-dire Dieu) qui peut faire périr l'âme et le corps dans la géhenne* » (Matthieu 10.28). Or, si l'âme est mortelle et meurt en même temps que le corps, comme certains le prétendent, pourquoi Jésus enseigne-t-il que ses disciples ne doivent pas craindre ceux qui peuvent tuer le corps mais qui ne peuvent tuer l'âme ? Si l'âme meurt en même temps que le corps, celui qui tuerait le corps tuerait l'âme du même coup.

Jésus soutient aussi la survivance de l'âme après la mort du corps lorsqu'il répond aux

Sadducéens, qui ne croyaient ni aux esprits ni à la résurrection : « *Vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne comprenez ni les Écritures, ni la puissance de Dieu... Pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu ce que Dieu vous a dit : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ? Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants* » (Matthieu 22.29-32).

Il suffit de vous rappeler que, lorsque Dieu prononça ces paroles d'abord à Moïse (Exode 3.6), ces patriarches étaient déjà morts depuis quelques centaines d'années. Ils étaient donc morts seulement à la vue des hommes qui vivent sur la terre, mais puisque le Dieu des vivants est aussi leur Dieu, Abraham, Isaac et Jacob ont une existence devant Dieu dans le séjour des morts.

L'apôtre Paul affirme la même vérité lorsqu'il parle de son décès qu'il attendait dans un proche avenir. « *Je suis pressé des deux côtés* », écrit-il aux Philippiciens, « *j'ai le désir de m'en aller et d'être avec Christ, ce qui de beaucoup est le meilleur ; mais à cause de vous il est plus nécessaire que je demeure dans la chair* » (Philippiens 1.23,24). C'est parce que Paul croyait à une existence consciente après la mort qu'il put dire : « *Car Christ est ma vie, et la mort m'est un gain* » (Philippiens 1.21). La mort était un gain pour lui parce qu'il s'en allait pour être avec le Seigneur.

En écrivant aux Corinthiens, Paul leur dit :

« *Si même notre homme extérieur (c'est-à-dire le corps) se détruit, notre homme intérieur (ou l'âme) se renouvelle de jour en jour. Car nos*

*légères afflictions du moment présent produisent pour nous, au-delà de toute mesure, un poids éternel de gloire, parce que nous regardons non point aux choses visibles, mais à celles qui sont invisibles ; car les choses visibles sont passagères, et les invisibles sont éternelles. Nous savons, en effet, que, si cette tente où nous habitons sur la terre (notre corps) est détruite, nous avons dans le ciel un édifice qui est l'ouvrage de Dieu, une demeure éternelle qui n'a pas été fait de main d'homme. Ainsi nous (notre homme intérieur), nous gémissons dans cette tente (dans notre corps), désirant revêtir notre domicile céleste. » (2 Corinthiens 4.16 à 5.2)*

L'apôtre Pierre, lui aussi, voyait son corps comme étant une tente qu'il allait bientôt quitter (2 Pierre 1.13, 14).

Revenant à Paul, il raconte une expérience personnelle qui lui était arrivée, et il exprime sa croyance à l'existence de l'âme en dehors du corps :

*« Je connais un homme en Christ qui fut, il y a quatorze ans, ravi jusqu'au troisième ciel (si ce fut dans son corps je ne sais, si ce fut hors de son corps, je ne sais, Dieu le sait). Et je sais que cet homme (si ce fut dans son corps ou sans son corps je ne sais, Dieu le sait), fut enlevé dans le paradis, et qu'il entendit des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à un homme d'exprimer. » (2 Corinthiens 12.2-4)*

**Deuxièmement**, s'il y a une existence consciente après la mort, le sort des hommes dans le séjour des morts ne sera pas le même pour les uns que pour les autres. Les uns, tel La-

zare, seront consolés, tandis que les autres, tel l'homme riche, seront en proie aux tourments. Ainsi, nous voyons derrière le voile qui nous sépare du monde invisible la réalité du châtement qui attend les injustes et les récalcitrants.

Or, ils sont nombreux ceux qui, soit pour satisfaire à leur esprit charnel, soit pour se justifier dans le mal, soit pour bercer les hommes dans une fausse sécurité, voudraient supprimer de la Bible l'idée des tourments éternels. Les uns croient au salut universel de tous les hommes ; donc ils disent que le châtement éternel n'existe pas. D'autres croient à une suite de réincarnations qui permettrait aux hommes de se purifier par une succession d'existences sur la terre, et ils évitent ainsi les réalités des tourments éternels. D'autres encore disent que le châtement éternel est tout simplement l'annihilation ou l'anéantissement complet des méchants et qu'il ne s'agit nullement de tourments éternels.

Mais Jésus nous montre clairement dans ce texte que les tourments subis par les damnés dans le séjour des morts sont réels et perpétuels. L'homme riche leva les yeux dans le séjour des morts où il était en proie aux tourments. Il demanda à Abraham d'envoyer Lazare, « *pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue, car je souffre cruellement dans cette flamme* ».

La réalité du châtement qui est réservé aux pécheurs impénitents est en harmonie avec l'ensemble de l'enseignement biblique. Jésus avertit les hommes quant à la géhenne en l'appelant « *le feu qui ne s'éteint point* » (Marc 9.43-

48). Il l'appelle encore « *la fournaise ardente* » et « *les ténèbres du dehors, où il y a des pleurs et des grincements de dents* » (Matthieu 13.42; 22.13; 25.30). Il la représente comme étant « *le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges* » (Matthieu 25.41). Et c'est là que seront bannis les injustes (Matthieu 25.46).

Paul, en écrivant aux Romains, leur parle de « *l'irritation et la colère de Dieu* » contre « *ceux qui, par esprit de dispute, sont rebelles à la vérité et obéissent à l'injustice* », et il dit que ceux-ci auront de la « *tribulation et de l'angoisse* » au jour de « *la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu* » (Romains 2.5-9).

L'apôtre Jean, dans la révélation qu'il a reçue et racontée dans l'Apocalypse, décrit le sort de ceux qui adorent la bête et son image et qui reçoivent une marque sur leur front ou sur leurs mains. Ils « *boiront du vin de la fureur de Dieu, versé sans mélange dans la coupe de sa colère, et ils seront tourmentés dans le feu et le soufre, devant les saints anges et devant l'agneau. Et la fumée de leur tourment monte aux siècles des siècles ; et ils n'ont de repos jour et nuit* » (Apocalypse 14.9-11).

Décidément, ce tableau n'est pas engageant, mais tous ces textes et bien d'autres nous montrent sans ambages la réalité et la durée éternelle du châtement réservé aux injustes. Ne croyez pas, chers lecteurs, que Dieu a placé ces avertissements dans sa Parole tout simplement pour nous effrayer. Dieu ne s'amuse pas à ériger des épouvantails ! C'est que le châtement éternel est un sort terrible que les hommes

doivent à tout prix éviter, en se réfugiant dans le Seigneur Jésus et en obéissant à sa Parole.

Nous voyons, **troisièmement**, par ce regard au-delà de la mort, que le destin des hommes, une fois morts, est inexorablement décidé, qu'il est inaltérable. Abraham dit au riche : « *Il y a entre nous et vous un grand abîme, afin que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, ou de là vers nous, ne puissent le faire.* » Rien ne peut changer le destin des hommes après la mort. Il ne leur sera pas donné, dans le séjour des morts, l'occasion de se repentir ou d'obéir au Seigneur pour avoir une deuxième chance au bonheur. Rien de ce que les vivants pourraient faire à leur intention, messes, neuvaines, trentains, baptêmes pour les morts, rien ne changera leur sort. « *Il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement* », dit l'épistolier aux Hébreux (Hébreux 9.27). Le jugement final sera basé sur ce que nous aurons fait pendant notre vivant sur la terre.

« *Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ, afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait, étant dans son corps.* » (2 Corinthiens 5.10)

Chers lecteurs, mettez votre confiance en Jésus-Christ et dans le sang de sa croix ! Soumettez-vous à sa volonté, révélée dans l'Évangile, et préparez-vous à partir de ce jour pour l'heure de la mort, dont l'arrivée est certaine et dont le moment est inconnu !

## CHAPITRE 3

Nous vous invitons à jeter avec nous un regard au-delà de la mort pendant que le Seigneur lui-même soulève le voile qui nous sépare du monde invisible dans sa mémorable histoire de l'homme riche et Lazare, que nous trouvons dans le 16<sup>e</sup> chapitre de l'Évangile selon Luc.

Il nous a déjà été possible d'entrevoir, par l'expérience de ces deux hommes après la mort, que les vraies récompenses et les vraies rétributions ne sont données que dans l'Au-delà, quelles que puissent en être les apparences parfois trompeuses dans la vie actuelle. Nous avons aussi constaté qu'il y a une existence consciente dans le séjour des morts, mais que le sort des hommes n'est pas le même pour les uns que pour les autres. Les justes, tel Lazare, y seront soulagés, tandis que les injustes, tel l'homme riche, seront en proie aux tourments, car le châtement réservé aux méchants et rebelles est un châtement réel, perpétuel, éternel. Puis, nous avons pu nous rendre compte, par ce bref regard au-delà de la mort, que le destin des hommes est inexorablement fixé après la mort, et que rien ne peut changer leur état dans l'éternité.

Que pouvons-nous encore voir par cette courte histoire de l'homme riche et Lazare ?

1) Nous y voyons d'abord que les morts ne sont pas envoyés du monde des esprits pour porter des messages aux vivants sur la terre. L'homme riche, cruellement tourmenté dans la flamme et apprenant que Lazare ne pouvait pas être envoyé vers lui pour donner un soula-

gement dans sa souffrance atroce, demande à Abraham de l'envoyer vers ses frères. « *Je te prie donc, père Abraham* », s'écrie-t-il, « *d'envoyer Lazare dans la maison de mon père ; car j'ai cinq frères. C'est pour qu'il leur atteste ces choses, afin qu'ils ne viennent pas aussi dans ce lieu de tourments.* » Mais Abraham doit lui refuser cette demande.

Bien sûr, si l'ancien riche avait pu lui-même communiquer avec ses frères du séjour des morts, il l'aurait certainement fait. Mais, devant l'impossibilité de le faire lui-même, il aurait voulu que Lazare leur portât ce message. Il ressort ainsi que les morts, quel que soit leur état dans le monde invisible, ne peuvent communiquer avec les hommes vivant sur la terre.

De ce fait, toutes les tentatives de la part des hommes, que ce soit sincèrement ou pour des motifs malhonnêtes, d'évoquer les morts ou de communiquer avec eux, sont strictement interdites dans les Saintes-Écritures. C'est là une espèce de sorcellerie ou de nécromancie qui est une abomination aux yeux de Dieu. Voici les paroles adressées par Moïse au peuple d'Israël dans l'Ancien Testament :

*« Lorsque tu seras entré dans le pays que L'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'apprendras point à imiter les abominations de ces nations-là. Qu'on ne trouve chez toi personne qui fasse passer son fils ou fille par le feu, personne qui exerce le métier de devin, d'astrologue, d'augure, de magicien, d'enchanteur, personne qui consulte ceux qui évoquent les esprits ou disent la bonne aventure, personne qui interroge les morts. Car quiconque fait ces choses est en*

*abomination à l'Éternel ; et c'est à cause de ces abominations que l'Éternel, ton Dieu, va chasser ces nations devant toi. Tu seras entièrement à l'Éternel, ton Dieu. Car ces nations que tu chasseras écoutent les astrologues et les devins ; mais à toi, l'Éternel, ton Dieu, ne le permet pas. » (Deutéronome 18.9-14)*

2) Ensuite, nous voyons derrière le voile qui nous sépare du monde invisible une confirmation de la suffisance des Saintes-Écritures pour convaincre les hommes du péché et de la nécessité d'en éviter les conséquences éternelles. L'homme riche voulait que Lazare soit envoyé vers ses frères pour les avertir au sujet du châtement qui les attendait dans le séjour des morts. Abraham lui dit : *« Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent. »* Mais celui qui, de son propre vivant, n'avait pas lui-même écouté Moïse et les prophètes, ne pouvait pas concevoir que ses frères les écouterait davantage. Alors il dit : *« Non, père Abraham, mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils se repentiront. »* Mais Abraham lui répondit : *« S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne se laisseront pas persuader quand même quelqu'un des morts ressusciterait. »*

En disant : *« Moïse et les prophètes »*, Abraham faisait allusion à toutes les écritures de l'Ancien Testament sous lesquelles avait vécu l'homme riche, et sous lesquelles vivaient encore ses cinq frères sur la terre. Selon ce texte, s'ils refusaient d'écouter la loi de Dieu, écrite dans l'Ancien Testament, ils ne seraient guère convaincus par des signes, des miracles ou même par la résurrection d'un mort en leur présence.

Puisque la parole de Dieu en ce qui nous concerne est révélée dans le Nouveau Testament, et que cette parole a été suffisamment confirmée par les miracles et les prodiges accomplis pour appuyer son témoignage, c'est cette parole qui doit convaincre les hommes du péché et les convertir au Seigneur. Celui aujourd'hui qui n'écoute et n'obéit pas à cette parole écrite ne sera pas persuadé par des signes, des prodiges ou des miracles accomplis à l'heure actuelle. Il ne serait pas persuadé même s'il voyait ressusciter un mort.

L'exactitude de cette affirmation fut démontrée dans le ministère de Jésus quelques semaines seulement après qu'il eût raconté l'histoire de l'homme riche et Lazare. En effet, au village de Béthanie, Jésus ressuscita d'entre les morts un homme du nom de Lazare, frère de Marthe et Marie. Mais les principaux sacrificateurs parmi les Juifs, au lieu de croire en la divine mission du Christ, « *délibérèrent de faire mourir Lazare ; parce que beaucoup de Juifs se retiraient d'eux à cause de lui, et croyaient en Jésus* » (Jean 12.10,11).

Le même principe fut de nouveau mis en évidence lorsque le Seigneur Jésus lui-même ressuscita des morts. Quelques hommes de la garde qui avaient été placés devant le sépulcre pour le garder entrèrent dans la ville de Jérusalem après la résurrection de Jésus, et ils annoncèrent aux principaux sacrificateurs tout ce qui était arrivé. Mais ces hommes obstinés et incrédules changèrent-ils d'avis ? Au contraire, ils donnèrent aux soldats une forte somme d'argent, en disant : « *Dites : Ses disciples sont*

*venus de nuit le dérober, pendant que nous dormions. Et si le gouverneur l'apprend, nous l'apaiserons, et nous vous tirerons de peine.* » (Matthieu 28.11-13)

Non, chers amis, les hommes bornés et obstinés dans leur incrédulité ne croiraient pas quand même quelqu'un des morts ressusciterait. Ce qui était vrai au sujet des Juifs à l'égard de Moïse et des prophètes à l'époque de cette histoire est aussi vrai à l'heure actuelle en ce qui concerne toute la Parole de Dieu. Jude nous assure que *« la foi a été transmise aux saints une fois pour toutes »* (Jude 3). Cette révélation divine a été confirmée déjà *« par des signes, des prodiges, et divers miracles, et par les dons du Saint-Esprit »* (Hébreux 2.4) distribués selon la volonté de Dieu aux apôtres et prophètes du premier siècle. Si les hommes d'aujourd'hui n'écoutent pas ce qui est ainsi révélé, certifié, confirmé dans la Parole écrite de Dieu, ils ne se laisseront pas convaincre quand même quelqu'un des morts ressusciterait.

En effet, le but des signes et des miracles tels que nous voyons dans le Nouveau Testament est déjà atteint, et c'est pour cette raison que, selon l'apôtre Paul (1 Corinthiens 13), ces manifestations miraculeuses du Saint-Esprit sont disparues. Tous les prétendus miracles et toutes les soi-disant prophéties en ces temps modernes ne peuvent ajouter un seul iota à celui qui se refuse de croire à ce qui est écrit dans la Parole de Dieu. Par contre, ces manifestations modernes tendent plutôt à jeter de la confusion dans l'esprit de ceux qui cherchent sincèrement la voie de la vérité.

Nous devons donc revenir encore et toujours aux Saintes-Écritures et soutenir leur autorité et leur suffisance pour rencontrer tous les besoins des hommes dans le domaine moral et spirituel. Paul dit à Timothée :

*« Toute Écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre. »* (2 Timothée 3.16,17)

Chers lecteurs, ne vous adressez pas aux morts pour connaître l'avenir ou pour prendre vos décisions, mais laissez-vous instruire par Dieu dans sa Parole. N'attendez pas non plus des miracles pour vous laisser convaincre concernant l'existence de l'Au-delà. Acceptez le témoignage des Écritures Saintes et laissez-vous conduire par Celui qui vous dit : *« Je suis le Chemin, la Vérité, et la Vie ; nul ne vient au Père que par moi »* (Jean 14.6).

Samuel TIMMERMAN



**Éditions C.E.B.**

**4806 Trousdale Dr. – Nashville, TN 37220 États-Unis**

**[www.editionsceb.com](http://www.editionsceb.com)**

**Imprimé aux États-Unis – ©Tous droits réservés**

**Q-032**